



# **COMPÉTITIONS DÉPARTEMENTALES**

## **REGLES de CANDIDATURE & CAHIER des CHARGES**

# Sommaire

Préambule .....	4
Règles de Candidature .....	5
<b>1. Principe de candidature :</b> .....	5
<b>2. Principe d'attribution :</b> .....	5
<b>3. Dates des compétitions départementales :</b> .....	6
<b>4. Ethique :</b> .....	6
Cahier des Charges .....	7
<b>1. Les Rôles du CD-44 FFGym et du Club Organisateur :</b> .....	7
<b>2. Organisation d'une compétition :</b> .....	7
<b>2.1. Secrétariat</b> .....	7
<b>2.2. Sonorisation</b> .....	8
<b>2.3. Matériel du « Plateau Gymnique »</b> .....	8
<b>2.4. Salle d'échauffement</b> .....	9
<b>2.5. Plateau de compétition</b> .....	9
<b>2.6. Réunion de juges</b> .....	10
A la charge du Club Organisateur .....	10
<b>2.7. Réglementation présence de Photographes</b> .....	10
<b>2.8. Contrôle des licences</b> .....	10
A la charge du Club Organisateur .....	11
<b>2.9. Contrôle des engins (pour la GR)</b> .....	11
A la charge du Club Organisateur .....	11
<b>2.10. Service médical</b> .....	11
A la charge du Club Organisateur .....	11
<b>2.11. Récompenses, Palmarès et Protocole</b> .....	12
<b>Récompenses</b> .....	12
<b>Palmarès</b> .....	12
<b>Protocole</b> .....	13
<b>2.12. Stand, Publicité et Presse</b> .....	13
<b>Stand</b> .....	13
<b>Publicité</b> .....	13
<b>Presse</b> .....	13

<b>2.13. Fléchage</b> .....	14
A la charge du Club Organisateur.....	14
<b>2.14. Repas : Judges du CD-44</b> .....	14
<b>2.15. Repas pour les membres du CD-44</b> .....	14
A la charge du Club Organisateur.....	14
3. Développement Durable.....	15
4. Matériel zone de compétition.....	15
5. Matériel Jugement.....	16

# Préambule

Ce document est conçu pour harmoniser la tâche des CLUBS ORGANISATEURS avec les règles fixées par le CD-44 FFGym.

Le cahier des charges s'applique à l'organisation des compétitions inscrites au calendrier compétitif du CD-44 FFGym.



**GAF**



**GAM**



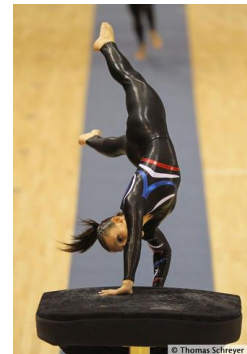
**GR**



**AERO**



**ACCRO**



**TEAM**

**Comité Départemental de Gymnastique de Loire Atlantique**

Maison des Sports

44 rue Romain Rolland – BP 90312

44103 NANTES CEDEX

0240582275 – [ffgcd44@gmail.com](mailto:ffgcd44@gmail.com)

*Cahier des charges édition 2022*

# Règles de Candidature

## 1. Principe de candidature :

Pour postuler à l'organisation d'une compétition du CD-44 FFGym, le club candidat devra être à jour :

- de son affiliation et de ses licences
- de sa situation administrative (respect des statuts FFG ) et financière

La candidature sera faite, par écrit et selon les règles (formulaire spécifique), auprès du Comité Départemental avant la date fixée par le comité.

Une description des moyens mis à disposition sera jointe à la demande :

- détail du matériel gymnique,
- dimensions de la salle de compétition,
- dimensions de la salle d'échauffement,
- nombre de places disponibles en tribune
- nombre de vestiaires - différencier vestiaire masculin – vestiaire féminin pour les gymnastes et vestiaire masculin – vestiaire féminin pour les entraîneurs

## 2. Principe d'attribution :

Si plusieurs candidatures étaient déposées pour l'organisation d'une même compétition, les critères d'attribution seraient :

- Compétitions organisées par le club au cours des deux précédentes saisons
- Infrastructure proposée (qualité du plateau compétitif et accueil du public)
- Qualité de l'implication du club dans la vie et la politique fédérale FFG
- Politique de la licence fédérale affirmée

La décision sera communiquée par courrier ou mail du Comité.

**Comité Départemental de Gymnastique de Loire Atlantique**

Maison des Sports

44 rue Romain Rolland – BP 90312

44103 NANTES CEDEX

0240582275 – [fgcd44@gmail.com](mailto:fgcd44@gmail.com)

*Cahier des charges édition 2022*

### **3. Dates des compétitions départementales :**

Les dates des compétitions départementales sont fixées suite au positionnement des compétitions nationales, compétitions regroupement et compétitions régionales.

### **4. Ethique :**

Seuls les clubs attributaires d'une compétition pourront se faire valoir comme CLUB ORGANISATEUR d'une compétition de la « FEDERATION FRANCAISE de GYMNASTIQUE » auprès des institutions (Mairie, OMS...etc.) et de leurs partenaires locaux.

# Cahier des Charges

## 1. Les Rôles du CD-44 FFGym et du Club Organisateur :

Le CD-44. FFGym, est l'organisateur de la compétition :

- Il établit l'organigramme de la compétition
- Il assure la direction et le contrôle de la compétition depuis l'appel des gymnastes de la première rotation jusqu'à la lecture du palmarès et remise des récompenses de la dernière rotation.

Le Club Support de l'organisation nommé CLUB ORGANISATEUR met à disposition du CD-44. FFGym les moyens humains, techniques, logistiques et administratifs afin d'assurer le bon déroulement de la compétition.

## 2. Organisation d'une compétition :

### 2.1. Secrétariat

Le secrétariat du CD 44 avec les bénévoles du CLUB ORGANISATEUR a pour mission :

- d'assurer la saisie/le contrôle des notes tout au long de la compétition
  - les juges saisiront directement les notes à leur agrès à la table
  - la/le responsable des juges devra contrôler et valider les notes
  - de fournir les palmarès dans les délais impartis
  - d'assurer la transmission du palmarès
- **Important** : Prévoir uniquement 1 palmarès papier pour la lecture du palmarès. Les palmarès sont enregistrés en PDF sur le PC.
- **Important** : les compétitions sont désormais connectées sur Score Gym et Direct Gym ainsi tous les résultats sont en direct.

**Attention** : Une sauvegarde sera effectuée sur Score Gym, si internet dans la salle, envoi des résultats en direct, sinon la sauvegarde sera envoyée le soir de la compétition.

Comité Départemental de Gymnastique de Loire Atlantique

Maison des Sports

44 rue Romain Rolland – BP 90312

44103 NANTES CEDEX

0240582275 – [fgcd44@gmail.com](mailto:fgcd44@gmail.com)

*Cahier des charges édition 2022*

<i>A la charge du Comité Départemental</i>	<i>A la charge du Club Organisateur</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Montage de la compétition (engagements, forfaits etc)</li> <li>- Initialisation informatique de la compétition</li> <li>- Préparation des feuilles de match</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le dossier d'accueil est à envoyer au moins 1 mois avant la compétition au CD avec plan de la salle, adresse exacte et tous renseignements utiles à la compétition</li> <li>- Affichage des ordres de passage, des rotations, à l'entrée du gymnase, devant les vestiaires ou tout endroit de passage des gymnastes</li> <li>- Alimentation électrique suffisante à la table de direction et aux tables de juges</li> </ul>

## 2.2. Sonorisation

Le club organisateur doit assurer la fonction et les moyens de sonorisation de la compétition. La sonorisation est installée face aux agrès et au praticable.

<i>A la charge du Comité Départemental</i>	<i>A la charge du Club Organisateur</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une personne du CD44 pour le déroulé de la compétition</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animation, annonces et lecture du palmarès</li> <li>- Musiques protocolaires</li> <li>- Une personne du CD au micro peut être remplacée par une personne du club</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Musiques d'ambiance à prévoir</li> <li>• Un PC pour la lecture des musiques de sol et la musique d'ambiance</li> </ul>

## 2.3. Matériel du « Plateau Gymnique »

Le club organisateur doit assurer les moyens en matériel gymnique de la compétition.

Le matériel de compétition devra être conforme au règlement technique de la FFG pour les compétitions à finalité nationale ou de Regroupement.

Pour les catégories à finalité régionale, les documents régionaux feront foi.

Pour les compétitions spécifiques du CD- 44, les documents départementaux feront foi.



Des responsables du CD-44 (un administratif + 1 technicien) prendront contact avec le club organisateur pour s'assurer de la bonne prise en compte des aspects technico-administratifs de l'organisation.

## 2.4. Salle d'échauffement

L'accès de la salle d'échauffement est **UNIQUEMENT** réservé aux gymnastes et aux entraîneurs. L'entrée doit être surveillée par au moins 2 personnes du club organisateur qui assurent le pointage des gymnastes par rotation et le contrôle des licences.

La salle d'échauffement devra être proche de la salle de compétition et une liaison rapide doit être possible.

La salle sera ouverte en fonction des horaires d'échauffement définis dans l'organisation, les portes seront fermées après le départ des gymnastes de la dernière rotation.

La salle d'échauffement est aussi généralement utilisée comme endroit de regroupement des gymnastes avant le palmarès.

**La salle d'échauffement n'est pas une salle de jeux.**

Pendant la compétition, la salle d'échauffement est sous la responsabilité du chef de plateau qui veillera à prévenir le club organisateur des ouvertures/fermetures. **Aucune personne étrangère à la compétition ne devra se trouver dans la salle d'échauffement**

## 2.5. Plateau de compétition

Le plateau de compétition doit être le plus aéré possible. Il peut être agrémenté de fleurs ou d'arbustes en pots.

Une séparation sera clairement matérialisée entre l'aire de compétition et les spectateurs

Les tribunes devront pouvoir accueillir le nombre de spectateurs suivant la compétition. **Les tribunes ne sont pas des vestiaires.** Dans un respect de propreté, prévoir des poubelles au maximum.

Pendant la compétition, le plateau gymnique est sous la responsabilité du chef de plateau et des responsables juges des disciplines concernées.

Si nécessaire les responsables juges pourront faire intervenir avec l'accord du chef de plateau le speaker pour faire des annonces sur des rappels de sécurité ou autres.

## 2.6. Réunion de juges

Une salle ou un espace devra être dédiée pour la réunion de juges avant la compétition (*une salle par discipline*).

### *A la charge du Club Organisateur*

- Compétition GAF : Prévoir 1 table et 14 chaises minimum
- Compétition GAM : Prévoir 1 table et 18 chaises
- Compétition GR : Prévoir 1 table et 10 chaises
- Compétition Teamgym : Prévoir 1 table et 4 chaises
- Le nombre de juges est transmis en amont au club organisateur pour prévoir le nombre de chaises nécessaires

## 2.7. Réglementation présence de Photographes

**L'entrée de la salle de compétition est interdite à toute personne non autorisée.**

Pour garder un souvenir de cette compétition, les photographes seront les bienvenus à condition de demander 10 jours avant une autorisation au CD 44 pour obtenir une accréditation.

Les personnes désignées comme photographe sur les compétitions, seront donc prioritaires et auront obligatoirement un badge pour l'entrée, et devront photographier toutes les gymnastes de tous les clubs.

## 2.8. Contrôle des licences

Le contrôle des licences devient **OBLIGATOIRE (depuis 2018/2019)**. Les licences sont dématérialisées, il convient donc d'avoir les licences soit sur une clé USB, ou sur vos smartphones.

Le comité devra mettre à disposition ou voir avec le club organisateur, un PC pour vérification.

Il est demandé aux entraîneurs d'être présents avec leurs gymnastes lors du contrôle, leurs licences peuvent leur être demandées.

La personne en charge du contrôle des licences pour la compétition devra :

- connaître les règles technico-administrative de gestion des engagements, forfaits et repêchages,
- transmettre rapidement au secrétariat informatique la feuille de pointage d'atelier en indiquant les présents et les forfaits hors délais, les demandes de repêchages.

*Les demandes de repêchages faites sur le lieu de compétition devront IMPERATIVEMENT être validées par le DTG (cette procédure doit rester très exceptionnelle.)*

**Comité Départemental de Gymnastique de Loire Atlantique**

Maison des Sports  
44 rue Romain Rolland – BP 90312  
44103 NANTES CEDEX  
0240582275 – [fgcd44@gmail.com](mailto:fgcd44@gmail.com)  
Cahier des charges édition 2022

*A la charge du Club Organisateur*

- Contrôle des licences : 1 table et deux chaises, généralement à l'entrée de la salle d'échauffement.
- Prévoir un ou deux bénévoles pour les contrôles.

**2.9. Contrôle des engins (pour la GR)**

Le contrôle des engins se fait par des techniciens du Club Organisateur,

*A la charge du Club Organisateur*

- Le Comité met à disposition une table de « contrôle engins » aux clubs organisateurs – bien vouloir en faire la demande lors du rendez-vous.

Toutefois, le club organisateur devra prévoir une balance pour le poids des ballons, cerceaux et massues.

**2.10. Service médical**

Le CD-44 FFGym confie la charge de la sécurité et du service médical au CLUB ORGANISATEUR.

Une personne du CLUB ORGANISATEUR sera **identifiée** responsable de l'organisation médicale.

Le service médical doit être assuré par le CLUB ORGANISATEUR pendant toute la durée de la compétition (y compris les horaires d'échauffement). Il est laissé à la libre initiative du CLUB ORGANISATEUR de faire appel à des associations de secourisme

*A la charge du Club Organisateur*

- Se renseigner sur toutes les consignes de sécurité du lieu de compétition : téléphone du médecin de garde, des pompiers, des services techniques municipaux...etc.
- Prévenir par courrier les pompiers, l'hôpital le plus proche avec indications suivantes : le type de sport, la date de la compétition, l'adresse de la salle, le nombre de sportifs par demi-journée ou journée, l'organisation des secours sur place, les accès particuliers.
- Avoir le matériel disponible pour soigner les petites blessures.
- Avoir un vestiaire désigné « infirmerie » ou à défaut, prévoir un espace approprié un peu à l'écart, pour une prise en charge pour les premiers soins éventuels.

## 2.11. Récompenses, Palmarès et Protocole

### Récompenses

Le CD-44.FFGym fournit les récompenses du podium (1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>).

Le Club Organisateur préviendra les officiels (Maire Adjoint au service des Sports – Président de l’OMS – etc) des horaires des palmarès afin qu’ils soient présents. Le club organisateur peut récompenser la suite du palmarès notamment la 4<sup>e</sup> place si les institutions ont fourni des médailles ou coupes (attention à leur taille). Le comité devra être informé de ces récompenses.

Le CD-44.FFG, en accord avec le Club Organisateur, organisera la répartition des récompenses en fonction du type de compétition et du nombre de gymnastes à récompenser.

Les coupes et les médailles qui seront remises lors des différents palmarès peuvent être présentées sur une table décorée, table positionnée en évidence dans la salle de compétition.

Depuis la crise sanitaire, les récompenses sont présentées aux gymnastes sur des plats de présentation. Seul le gymnaste prend sa médaille et se l’attribue. Pour une équipe, les gymnastes peuvent s’attribuer eux-mêmes leurs récompenses.

La personne du CD-44 en charge des récompenses pour la compétition devra :

- connaître le principe de récompense habituellement pratiquée au CD-44
- s’assurer que le CD-44 possède suffisamment de récompenses pour honorer les podiums de la compétition (attention prévoir pour les podiums exaequos).

### REGLES DE DISTRIBUTION :

Quel que soit la compétition (équipes – ensembles – individuels) les récompenses seront des médailles pour le podium, le comité veillera à prendre des médailles de différentes tailles pour les équipes que pour les individuels.

Pour les Coupe Formation GR : un diplôme du CD-44.FFG sera remis à chaque gymnaste ainsi qu’une médaille.

### Palmarès

La lecture du palmarès par le speaker de la manifestation et la remise des récompenses sont les étapes finales de la compétition. Elles sont sous la responsabilité du CD-44.FFG.

**Le plateau gymnique doit rester en l’état jusqu’à la fin des remises des récompenses.**

Après la fin de la dernière rotation gymnique et avant la lecture du palmarès, un podium à 3 niveaux sera mis en place par les responsables du matériel (*si le podium est positionné sur le praticable un chemin de protection sera prévu pour y accéder*).

Pour chaque podium, le Club Organisateur en collaboration avec le CD-44.FFG, préparera et remettra au speaker la liste et qualité des personnes qui remettront les récompenses.

Le CD-44.FFG devra être représenté à chaque podium.

La personne du CD-44 en charge du palmarès de la compétition :

- Organisera en accord avec le CLUB ORGANISATEUR la distribution des récompenses par les personnalités
- Transmettra au speaker la liste des podiums avec le nom des personnes qui remettront les récompenses

**Comité Départemental de Gymnastique de Loire Atlantique**

Maison des Sports

44 rue Romain Rolland – BP 90312

44103 NANTES CEDEX

0240582275 – [fgcd44@gmail.com](mailto:fgcd44@gmail.com)

Cahier des charges édition 2022

## Protocole

Au moment de chaque palmarès, et en fonction des invitations envoyées, une personne du Club Organisateur sera attentive à l'arrivée des invités (identification et accompagnement).

A la fin de chaque palmarès (*midi et soir*), il est souhaitable que le responsable du CLUB ORGANISATEUR demande aux invités présents, aux bénévoles du club, aux membres du CD-44.FFG, aux correspondants de presse disponible à ce moment là de venir prendre le verre de l'amitié.

## 2.12. Stand, Publicité et Presse

### Stand

Le CLUB ORGANISATEUR a la possibilité d'ouvrir une buvette (*en demandant les autorisations et en respectant la législation en vigueur dans la commune*) et des stands de restauration.

Le CLUB ORGANISATEUR sera attentif à appliquer des tarifs attractifs.

Pour lutter contre l'obésité, le CLUB ORGANISATEUR et s'il en a la possibilité, pourra proposer à la vente des fruits ou autres produits diététiques.

Le club pourra faire connaître à l'avance dans son courrier d'accueil les différents types de restauration proposés pendant la compétition (dossier d'accueil à envoyer au CD au moins 1 mois avant la compétition pour que le secrétariat l'intègre dans la circulaire de la compétition).

### Publicité

Le CLUB ORGANISATEUR devra apposer en bonne place les banderoles et oriflammes de la FEDERATION FRANCAISE de GYMNASTIQUE et du CD-44 (*les demander au CD-44.FFG*).

Si le CLUB ORGANISATEUR réalise l'affiche de la compétition, elle devra porter obligatoirement les logos de la F.F.G et du CD-44.

Le CLUB ORGANISATEUR pourra s'il le souhaite préparer une annonce « de remerciement » pour les partenaires (\*) locaux de la compétition ; annonce qui sera lue par le speaker au long de la compétition.

(\*) À l'exclusion de ceux relatifs aux concurrents directs des partenaires institutionnels de la FFG et du CD-44

### Presse

Suite au courrier officiel d'attribution d'une compétition, le club organisateur peut s'il le souhaite faire un article dans la presse quelques jours avant la compétition.

Le CLUB ORGANISATEUR devra inviter à la compétition les correspondants de presse locaux. (*OUEST FRANCE, PRESSE OCEAN, L'Echo de la PRESQU'ILE, COURIER du PAYS de RETZ...*)

Il devra, en outre, préciser aux correspondants que la compétition est organisée sous l'égide de la FEDERATION FRANCAISE de GYMNASTIQUE.

**L'accès à la compétition est strictement réglementé, le correspondant presse aura accès après l'accord du responsable du plateau de compétition qui lui remettra un badge d'accréditation.**

**Comité Départemental de Gymnastique de Loire Atlantique**

Maison des Sports  
44 rue Romain Rolland – BP 90312  
44103 NANTES CEDEX  
0240582275 – [fgcd44@gmail.com](mailto:fgcd44@gmail.com)  
Cahier des charges édition 2022

## 2.13. Fléchage

### *A la charge du Club Organisateur*

- Prévoir un fléchage EXTERIEUR : à partir de la route principale ou dans le quartier pour guider les sportifs vers la salle de compétition. Un plan avec adresse exacte sera également fourni au CD-44.FFG en amont et joint à la circulaire
- Prévoir un fléchage INTERIEUR : Pour signaler les **vestiaires féminins et masculins pour les gymnastes et si vestiaires importants, vestiaires pour entraîneurs féminins et masculins**, les accès spectateurs, les accès gymnastes à la salle d'échauffement et au plateau de compétition, les toilettes, le secrétariat, la salle des juges.
- SUR LE PLATEAU : identifier également les bancs d'agrès, le/les bancs de repos. Les plateaux A/B si double-plateau.

## 2.14. Repas : Juges du CD-44

Le CLUB ORGANISATEUR qui accueille la compétition, doit offrir aux juges une restauration en fonction de leur présence sur le plateau.

Proposition : Si présence à la demi-journée : 1 en-cas et 1 boisson  
Si présence avec pause méridienne : 1 repas du midi (sandwich ou buffet) - 1 dessert – 1 boisson + 1 en-cas et boisson matin et 1 après-midi

Possibilité :

- de disposer sur les tables du plateau de compétition des petites bouteilles d'eau, des bonbons, des petits gâteaux
- ou dédier une table dans la salle de compétition avec tout le nécessaire pour une petite collation.

Pour le repas du midi :

- Soit prévoir des sandwiches
- Soit prévoir un buffet

**Très important** : le stand de restauration peut anticiper la préparation des sandwiches ou du buffet, pour qu'au moment des repas, les juges puissent récupérer leur repas en étant prioritaire.

## 2.15. Repas pour les membres du CD-44

### *A la charge du Club Organisateur*

- Prévoir un buffet pour les membres du CD-44.FFG.

*Attention : Les repas sont souvent pris en décalé en fonction des postes occupés. Mettre à disposition un lieu où l'accès aux membres du CD est disponible tout au long de la compétition. Une participation financière peut être apportée par le comité au club organisateur.*

**Comité Départemental de Gymnastique de Loire Atlantique**

Maison des Sports

44 rue Romain Rolland – BP 90312

44103 NANTES CEDEX

0240582275 – [fgcd44@gmail.com](mailto:fgcd44@gmail.com)

Cahier des charges édition 2022

Il est souhaitable que des représentants du Club Organisateur puissent venir au buffet pour échanger avec les membres du CD-44.FFG

### 3. Développement Durable

La Fédération Française de Gymnastique a signé une convention avec le CNOSF (Comité National Olympique Sportif Français).

La FFG a décidé de mettre en place sa charte de développement durable. L'adoption d'une démarche éco-responsable concerne tous les domaines et doit être également appliquée à l'organisation de manifestations.

Toute manifestation rassemblant un public nombreux sur un espace délimité est à l'origine d'impacts sur l'environnement tant visibles (production de déchets, consommation d'énergie, pollution ...) que cachés (consommation de papier, produits alimentaires, choix des prestations...) Il revient alors aux organisateurs de s'engager à réduire ces impacts mais aussi à créer une dynamique citoyenne en intégrant chaque participant à la démarche. Pour cela de nombreuses actions peuvent être mises en place afin d'organiser une manifestation selon une démarche éco-responsable. Un correspondant local chargé de faire respecter cette charte sera nommé par le COL.

Pour aider les organisateurs dans la démarche, la FFG a mis en ligne sur son site, un outil d'accompagnement à l'organisation de manifestations éco-responsables inspiré de plusieurs réalisations analogues. De plus la FFG vous encourage à entrer dans la démarche de label développement durable

### 4. Matériel zone de compétition

#### *A la charge du Club Organisateur*

#### **- Compétition GAM :**

- 1 triple décimètre pour le saut
- 1 chrono et un gong pour le sol,
- de la magnésie,
- de l'adhésif pour marquer les zones de saut.

2 personnes au minimum du CLUB ORGANISATEUR auront la charge du matériel pendant toute la durée de la compétition.

Elles pourront remplacer le matériel défectueux et répondre aux sollicitations du responsable technique de la compétition pour le réglage des barres asymétriques. Elles veilleront également à approvisionner les bacs en magnésie.

#### **- Compétition GAF :**

- 1 triple décimètre pour le saut,
- 2 chronos et un gong pour le sol et la poutre,
- de la magnésie,
- de l'adhésif pour marquer les zones de saut.

2 personnes au minimum du CLUB ORGANISATEUR auront la charge du matériel pendant toute la durée de la compétition.

Elles pourront remplacer le matériel défectueux et répondre aux sollicitations du responsable technique de la compétition pour le réglage des barres asymétriques. Elles veilleront également à approvisionner les bacs en magnésie.

**- Compétition AEROBIC :** une zone d'évolution sera délimitée au sol avec de l'adhésif de couleur vive.

**- Compétition GR :** un deuxième praticable (dernières minutes de préparation) doit être disposé à côté de celui de compétition en étant séparé correctement, afin de ne pas gêner la compétition.

#### **Comité Départemental de Gymnastique de Loire Atlantique**

Maison des Sports  
44 rue Romain Rolland – BP 90312  
44103 NANTES CEDEX  
0240582275 – [fgcd44@gmail.com](mailto:fgcd44@gmail.com)  
Cahier des charges édition 2022

Un endroit doit être délimité également pour la concentration.

**-Compétition TEAM :**

Sol : praticable

Tumbling : une piste gonflable de 12 m de long au minimum, 2m de large et 0.2m de hauteur, précédée d'une piste d'élan d'au moins 3 m et suivie de tapis de réception dimension : 6m\* 2.4 m \* 0.2m et d'un sur-tapis 4m\*2m\*0.1m

Mini trampoline : Deux aires de saut côte à côte :

La 1ère : • 1 table de saut de 1,35m. • 1 mini-trampoline, • 1 piste de course d'élan entre 22m à 25m. • 1 surface composée de tapis de réception d'une dimension de 6m x 2,4m x 0,4m et un sur-tapis de 4m x 2m x 0,1m.

La 2ème : • 1 mini-trampoline, • 1 piste de course d'élan entre 22m à 25m. • 1 surface composée de tapis de réception d'une dimension de 6m x 2,4m x 0,4m et un sur-tapis de 4m x 2m x 0,1m.

Les deux aires de réception peuvent être couplées pour arriver à la dimension de 6m de long et 4,80m de large + sur tapis

**- Toutes compétitions :** Bancs ou chaises seront prévus et identifiés à chaque agrès pour les gymnastes et les entraîneurs. Penser aux ateliers de repos !!

Pendant la compétition, le matériel gymnique est sous la responsabilité du chef de plateau et des responsables juges des disciplines concernées.

## 5. Matériel Jugement

*A la charge du Club Organisateur*

**-Compétition GAM :** 1 table et 4 chaises au minimum seront installées au moins à 1 mètre des tapis de réception ou du praticable. Le responsable des juges est habilité à changer la disposition des tables. Les tables seront dotées de feuille de carbone.

**-Compétition GAF :** 1 table et 4 chaises au minimum seront installées au moins à 1 mètre des tapis de réception ou du praticable. Le responsable des juges est habilité à changer la disposition des tables. Les tables seront dotées de feuille de carbone.

**-Compétition AEROBIC :** Prévoir tables et 8/10 chaises au minimum à installer en ligne au moins à 2 mètres de la zone d'évolution ou du praticable.

**-Compétition GR :** Prévoir tables et 8/10 chaises au minimum à installer en ligne au moins à 2 mètres de la zone d'évolution ou du praticable

Prévoir 2 chaises pour les juges de ligne

**-Compétition TEAM :** 1 table et 4 chaises

Le responsable des juges est habilité à changer la disposition des tables avant la compétition

**Comité Départemental de Gymnastique de Loire Atlantique**

Maison des Sports

44 rue Romain Rolland – BP 90312

44103 NANTES CEDEX

0240582275 – [fgcd44@gmail.com](mailto:fgcd44@gmail.com)

Cahier des charges édition 2022